

Séance du jeudi 11 décembre 2003 (17H00 à 19H00)

Présents : Mme CARDOT principale, Mme BOURNOT animatrice et professeur documentaliste, M. CHARPEAUD rapporteur et professeur, MM. BAREL, GRANDEMANGE, BOUSIGUE professeurs, Mme CHANOIS CPE, M. DORMOY, MMES PAGOT ET FEUEURBACH parents d'élèves, M. et Mme LINDEN, DDEN.

Mme BOURNOT ouvre la séance en rappelant les deux questions à l'ordre du jour : « comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ? » et « comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école ? ». Elle donne ensuite la parole à M. CHARPEAUD, rapporteur du débat, qui fait un bref rappel des discussions ayant eu lieu le 9 décembre 2003. Il précise que le débat s'est essentiellement centré sur les difficultés induites par le collège unique, sur la nécessité affichée par les intervenants d'offrir une orientation vers la voie professionnelle le plus tôt possible tout en créant ou renforçant les passerelles entre voies professionnelle et générale. Des questions plus larges allant de la nature de la formation initiale des enseignants jusqu'à la légitimité du système de notation ont également été abordées.

Mme BOURNOT introduit la question sur la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle en soumettant aux participants l'idée que l'orientation vers une formation professionnelle est souvent une « orientation subie ».

M. GRANDEMANGE estime qu'il est difficile de ne pas subir son orientation dans la mesure où un nombre relativement faible d'élèves ont une idée très claire de ce qu'ils souhaitent faire.

Pour M. BAREL, l'orientation vers la voie professionnelle arrive trop tardivement. Les élèves, notamment les plus faibles, ont été démotivés par l'obligation qui leur a été faite de rester au collège jusqu'en troisième.

M. DORMOY partage cet avis et déplore que la possibilité d'une formation en alternance ne soit pas assez exploitée par l'Education nationale.

M. BOUSIGUE intervient pour relativiser l'idée « d'orientation subie » qu'il ne faut pas généraliser.

Mme LINDEN estime que la voie professionnelle est dévalorisée et que les enseignants tentent de dissuader les élèves de s'orienter vers ces voies.

M. BAREL confirme que le pourcentage d'élèves orientés vers une seconde générale est un facteur de prestige pour un collège dès lors que ce pourcentage est le plus élevé possible.

M. LINDEN, revenant sur l'idée d'une formation en alternance, estime que toutes les entreprises ne sont pas capables d'accueillir des élèves stagiaires.

Mme LINDEN fait état de la persistance de préjugés qui pénalisent lourdement les formations professionnelles.

M. BAREL considère que seule une meilleure information des élèves pourrait contrecarrer ces préjugés. Il semble indispensable de développer les Centres d'Information et d'Orientation, de fournir le plus de conseils aux familles et d'instaurer une véritable éducation à l'orientation.

M. BOUSIGUE partageant l'analyse de Mme LINDEN, ajoute que ces préjugés sont particulièrement vivaces chez les jeunes filles qui se font souvent une fausse idée de certaines professions industrielles et manquent ainsi des opportunités.

Mme BOURNOT évoque la possibilité d'insérer des modules professionnels obligatoires dans le tronc commun jusqu'en cinquième pour permettre aux élèves de se faire une idée plus concrète du monde professionnel.

M. BOUSIGUE explique que la nécessité de mieux faire connaître les voies professionnelles et les métiers auxquels elles préparent peut tout à fait être intégrée aux programmes scolaires. Il faut alors élargir le champ disciplinaire et repenser les programmes en fonction de ce nouvel objectif.

M. CHARPEAUD intervient pour relancer le débat sur la question de « l'orientation subie » qui est relativisée par le besoin qu'éprouveront les élèves devenus actifs de s'adapter aux mutations de plus en plus brutales du monde du travail et peut-être de changer plusieurs fois de profession. L'enseignement professionnel ne doit donc pas être conçu simplement pour dispenser une formation initiale mais également comme un organisme chargé de la formation continue tout au long de la vie.

Pour M. DORMOY, la question de l'orientation reste primordiale et doit être posée dès la sixième.

Mme BOURNOT, avant de passer à la question suivante, dégage une synthèse des discussions en soulignant l'attachement des différentes personnes présentes à l'importance de l'orientation qui doit être la plus précoce possible. Elle insiste sur la nécessité de veiller à ce que les élèves des lycées professionnels puissent, s'ils le souhaitent, revenir à une formation générale et inversement.

Le second thème du débat concerne l'amélioration de la qualité de la vie des élèves à l'école.

M. BOUSIGUE fustige les rythmes scolaires imposés aux élèves, les semaines de travail très lourdes auxquelles doit s'ajouter le temps passé dans les transports scolaires. Il demande une refonte du calendrier scolaire et davantage de souplesse dans les emplois du temps.

Mme CARDOT pose la question du rythme hebdomadaire à adopter : faut-il travailler le samedi ou le mercredi ou adopter la semaine des quatre jours ?

M. BAREL, favorable à un allègement de la semaine de travail de l'élève, rappelle que celui-ci ne peut pas être envisagé sans une réduction des vacances scolaires.

M. BOUSIGUE reconnaît que la question de la réduction des vacances notamment d'été se heurte aux impératifs économiques et aux intérêts touristiques mais que l'aménagement du temps de travail de l'élève doit être considérée comme une priorité.

M. LINDEN estime que le temps passé dans les transports scolaires est du temps perdu. Non seulement les élèves sont fatigués car ils doivent se lever plus tôt pour prendre le car mais en plus ils ne peuvent pas travailler, apprendre leurs leçons ou faire leurs devoirs durant les trajets.

Mme CARDOT informe l'assistance que la seule alternative aux transports scolaires en milieu rural réside dans l'internat. Or cette solution est de moins en moins retenue par les familles.

Mme PAGOT justifie le refus de l'internat par certaines familles par le besoin qu'ont les enfants de passer plus de temps avec leurs parents et inversement.

Outre les questions de rythme et de calendrier scolaire, les discussions ont également porté sur les activités citoyennes ou culturelles proposées aux élèves à l'école ainsi que sur l'accès à l'information et à la formation à Internet. M. Barel regrette que les élèves ne soient pas mieux formés à l'utilisation des TICE et qu'ils ne sont pas en mesure d'être critiques face aux flux auxquels ils sont confrontés. Mme BOURNOT prend la parole pour rappeler qu'il existe depuis plus d'une décennie des personnels en place 30 heures par semaine dans les établissements scolaires qui sont des vrais professionnels de l'information dont la principale activité est de développer ces compétences : les professeurs documentalistes tout à fait aptes à assurer cette formation aux TICE.

Les différents intervenants ont pris en compte l'éloignement des collèges ruraux par rapport aux centres culturels. Dès lors, une sortie scolaire voit son coût multiplié par les frais de transport. Les moyens financiers des établissements ne permettent pas toujours de donner suite à tous les projets. Mme BOURNOT évoque l'utilisation d'internet comme un outil permettant sans se déplacer d'avoir accès à la culture.

Mme PAGOT exprime une réserve sur cet outil en faisant valoir que l'impression ressentie après une visite sur un lieu culturel n'a rien à voir avec celle éprouvée lors la consultation du site internet de ce même lieu culturel !

M. CHARPEAUD tente de relativiser le handicap des collèges ruraux en matière d'accès à la culture en se demandant si les collèges urbains pourtant situés à proximité des sites culturels proposaient à leurs élèves davantage de sorties.

Mme BOURNOT conclue le débat en demandant aux participants de dégager trois priorités pour l'éducation nationale.

Les différentes personnes présentes estiment que ces trois priorités sont les suivantes :

- Modification du calendrier scolaire et aménagement de la semaine de travail pour mieux prendre en compte les rythmes biologiques des élèves afin que ceux-ci soient plus réceptifs à l'enseignement dispensé.
- Mise en place d'une orientation plus précoce. La possibilité de quitter le collège et l'enseignement général avant la troisième doit être assortie de l'instauration de passerelles entre enseignement professionnel et enseignement général pour que chaque élève puisse construire son parcours formatif avec le plus de souplesse possible et que celui-ci soit le mieux adapté à ses motivations. L'éducation à l'orientation doit, dans ce cadre, être renforcée et faire l'objet de toutes les attentions tout au long de la scolarité.
- Recentrage de l'école sur les valeurs républicaines au premier rang desquelles figure la laïcité, condition sine qua non du « vivre ensemble ». L'école de la République ayant pour mission de former de futurs citoyens ne peut accepter aucune tergiversation sur l'objectif de transmission de ses valeurs sans lesquelles toute idée de communauté nationale ne serait qu'illusion.